

# Les frais du contrat de capitalisation TARGET+ CAPI PM\*

Montant minimal de versement initial :

250 000€

## Frais annuels

### Frais de gestion du contrat

#### Frais des supports

#### 1/ Gestion Libre

Fonds en euros (Sécurité Target Euro, Sécurité Infra Euro, Euro Classique, Euro Tremplin)

- 0,80% maximum

Supports unités de compte

- 0,98% maximum

#### 2/ GSM Dédinée

Fonds en euros (Sécurité Target Euro, Sécurité Infra Euro, Euro Classique, Euro Tremplin)

- 0,80% maximum

Le fonds Euro Trésorerie, fonds d'attente à l'investissement du compartiment Géré, ne supporte pas de frais

Supports unités de compte

- Compartiment Libre : 0,98% maximum
- Compartiment Géré : 1,98% maximum dont 1% maximum lié aux frais de mandat

### Frais de gestion des unités de compte

#### 1/ Gestion libre

Fonds actions\*\* (moyenne) 2,25%

*Dont taux de rétrocessions de commissions\*\*\** 0,78%

Fonds obligations (moyenne) 1,26%

*Dont taux de rétrocessions de commissions\*\*\** 0,45%

Fonds immobilier\*\*\*\* (moyenne) 1,72%

*Dont taux de rétrocessions de commissions\*\*\** 0,29%

Fonds diversifiés (moyenne) 2,17%

*Dont taux de rétrocessions de commissions\*\*\** 0,74%

#### 2/ Gestion sous mandat dédiée - Compartiment libre

Ensemble des fonds (moyenne) 1,67%

*Dont taux de rétrocessions de commissions\*\*\** 0,00%

#### 3/ Gestion sous mandat dédiée - Compartiment géré

Ensemble des fonds (moyenne) 1,59%

*Dont taux de rétrocessions de commissions\*\*\** 0,26%

## Autres frais annuels

<i>frais forfaitaires</i>	Non applicable
<i>frais proportionnels</i>	Non applicable

### Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement	4% maximum
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	0%
Frais d'arbitrage	

#### 1/ proportionnels ou forfaitaires en Gestion Libre

- 1% maximum. 0,50% s'ajoutent à ces frais pour un arbitrage provenant d'un support immobilier représentatif de parts de SCI gérées par SOGECAP
- Gratuit pour un arbitrage en sortie du support Sécurité Target Euro vers le support de référence en unités de compte
- Programmes d'arbitrages : 1% maximum.

#### 2/ proportionnels ou forfaitaires en GSM Dédicée

1% maximum pour chaque arbitrage entre les supports du « Compartiment Libre », ou du « Compartiment Libre » vers le « Compartiment Géré » ou du « Compartiment Géré » vers le « Compartiment Libre » de la GSM Dédicée. A ce taux s'ajoute 0,50% pour un arbitrage provenant d'un support immobilier représentatif de parts de SCI gérée par SOGECAP.

- Gratuit pour un arbitrage au sein du « Compartiment Géré »

nombre d'arbitrages gratuits par an	tous
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0%
Frais de rachat	Au cours des 4 premières années, Le montant du rachat total sera diminué de la rémunération du support Euro Tremplin, Sécurité Infra Euro, Sécurité Target Euro et du support Euro Classique (intérêts crédités, bonus sur encours et participation aux bénéfices) afférente à la première année de souscription. En cas de rachat partiel, les frais de sortie seront réduits en proportion du montant racheté

NA : non applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\* = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FIP) et les titres vifs.

\*\*\*= part des frais reversés au profit du distributeur et, du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.